



GERA LYON- LE 7 DE COEUR

**Barème
Gestion Locative**

**Profitez de la force de 5 agences sur la rive gauche et du
1er réseau mondial pour gérer votre bien.**

LOCATION

- Estimation de la valeur locative de votre bien
- Mise en location
- Organisation et accompagnement des visites
- Vérification des garanties locatives et de la solvabilité
- Rédaction du bail
- Etat des lieux d'entrée et de sortie
- Visite de conseil avant la remise de la dédite locataire

HONORAIRES DE LOCATION HABITATION MIXTE ⁽¹⁾ ET MEUBLEE ⁽¹⁾

Honoraires de visite, constitution de dossier, rédaction de bail	10€ / m ²
Honoraires de réalisation d'état des lieux	3€ / m ²

(1) Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés, soumis à la loi du 6 juillet 1989, sont partagés entre locataires et propriétaires. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égale au plafond fixé par le décret n°2014-890 du 1^{er} Aout 2014.

Année de référence : 2014 – ZONE TENDUE

Rédaction bail Code Civil pour garage, parking...	150.00 € TTC
Rédaction bail Loi 1989 (appartement, maison,..)	250.00€ TTC
Rédaction d'un avenant au contrat de bail (A charge du preneur)	150€ TTC



Gestion - Location - 73, Avenue Jean-Jaurès 69007 LYON

SAS au capital de 1000 € Représentée par Heidi LAURENT en qualité de Présidente - 882 057 946 R.C.S. LYON – Carte professionnelle : Gestion n° CPI 6901 2020 000 045 261 délivrée par la CCI du Rhône - Garantie : 120 000€ GALIAN, 89, rue de la Boétie 75008 PARIS - Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21

GESTION LOCATIVE

PRESTATIONS En % sur les loyers HT encaissés	Gestion INITIAL	Gestion CONFORT	Gestion PRIVILEGE	Coût hors forfait
	6% 7.2% TTC	7% 8.4% TTC	8% 9.6% TTC	
Emission des avis d'échéances, des quittances, encaissement des loyers, charges et allocations	●	●	●	
Révision annuel des loyers	●	●	●	
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée et recouvrement à l'amiable	●	●	●	
Traitement du congé donné par le locataire	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire (charges, TEOM, Dépôt de garantie)	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges	●	●	●	
Reversement des loyers mensuel + tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	
Règlement des appels de fonds	●	●	●	
Reddition mensuelle des comptes (art.66 du décret du 20/07/1972)	●	●	●	
Déclaration de départ du locataire auprès de la perception	●	●	●	
Assurance risques locatifs et entretien chaudière: demande annuelle de l'attestation	●	●	●	
Demande de devis pour travaux	●	●	●	
Réparation urgente ou inférieures à 200€	●	●	●	
Visite Conseil (pré état des lieux de sortie)	●	●	●	
PRESTATIONS OPTIONNELLES				
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	●	●	90€ TTC par an / par lot
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier jusqu'à procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	○	●	●	150€ TTC par dossier
Gestion des sinistres : déclaration ; représentation en expertise, devis, suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	○	●	●	250 € TTC par dossier
Gestion d'entretien courant, demande de devis (inférieur à 1500 €), ordre d'intervention au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	○	●	●	150 € TTC par dossier
Gestion technique de tout travaux : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	○	●	150€ TTC + 4% TTC du montant des travaux TTC
Montage d'un dossier ANAH, rdv auprès des services administratifs et obtention des fonds	○	○	○	250€ TTC
Déplacement sur site pour le suivi de levée des réserves	○	○	●	60€ TTC / heure
Ameublement du logement	○	○	●	100€ TTC

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

[Tapez un texte]

Représentation aux assemblées générales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	60€ TTC / heure
Option assurance loyer impayés, détérioration immobilière, protection juridique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	2.10% des loyers appelés

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

[Tapez un texte]